

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL DES VIGNES (CHARENTE)**

SEANCE DU 18 JANVIER 2023

*Le dix-huit janvier deux mille vingt-trois,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la
Commune.*

Date de convocation du Conseil Municipal : 12/01/2023

*Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel,
COUSSEAU Stéphanie, CHAIGNAUD Éric, BARBOT Jean-Pierre, BEULZ Loïc, COUSSEAU Hervé,
DÉNOUE Joël, LASNIER Isabelle, MEIGNIEN Christine et CATINOT Isabelle.*

*Absent(e)(s) : BOIBELET AVRIL Elsa, TEXIER Isabelle, CADORET Anita, NEBOUT Franck, MARTY
Didier et MOUNIER Marlène.*

*Pouvoir(s) : BOIBELET AVRIL Elsa à COUSSEAU Stéphanie, TEXIER Isabelle à BARBOT Jean-Pierre,
CADORET Anita à CHAIGNAUD Éric, NEBOUT Franck à DÉNOUE Joël, MARTY Didier à BOULLAULT
Angèle, MOUNIER Marlène à CHABOT Jean-Michel.*

Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 13 - Votants : 19

Secrétaire de séance : COUSSEAU Stéphanie

N° 2023-01-02

Rapport sur les décisions prises par délégation :

Rapporteur : Guy DECELLE, Maire

Conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il s'agit de rendre copre des décisions prises par application des délégations accordées au Maire par délibération n° 2020-3-5 en date du 23/05/2020 complétée par la délibération n° 2022-02-02 en date du 11/03/2022.

<u>DATE</u>	<u>OBJET DE LA DECISION</u>
17/11/2022	Signature d'une convention avec la Chambre d'Agriculture pour l'organisation du Marché de Producteurs de Pays (MPP) 2023
19/12/2022	Acceptation de devis pour aménagement aire camping-cars (rondins) 1 862,52 € TTC
19/12/2022	Acceptation de devis remplacement alarme incendie 732 € TTC
19/12/2022	Acceptation de devis SDEG 16 raccordement aux réseaux 6 738,95 €
20/12/2022	Signature d'un avenant avec Mme TOURNU, psychologue pour prolonger d'un an la convention de location de son cabinet
20/12/2022	Autorisation à Mme DROCHON, locataire du 71 Route des Montgolfière, qui a donné son congé, pour occuper le logement un mois de plus, jusqu'au 31/01/2023.
20/12/2022	Signature d'un avenant avec Mme JOBIC, infirmière, pour prolonger la convention de son cabinet jusqu'au 30/04/2023
02/01/2013	Acceptation de devis traiteur pour vœux 2013 1 040 € TTC

AR Prefecture

016-200054187-20230118-2023_01_02-DE
Reçu le 20/01/2023

11/01/2023	Acceptation devis pour bornage 1 170 € TTC
11/01/2023	Signature d'une convention de passage de réseaux avec le SDEG 16 pour l'ancien stade
16/01/2023	Attribution concession n° J2-L-014 - 50 ans - cimetière Jurignac

Au regard des éléments exposés, il est proposé à l'assemblée de prendre acte de ces décisions.

Le Conseil Municipal prend acte.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

*En Mairie le 20 janvier 2023,
Le Maire,
Guy DECELLE*

Certifié exécutoire :

par publication ou notification du ...20 JAN. 2023...

et transmission en Préfecture du ...20 JAN. 2023...



La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de POITIERS 15 Rue de Blossac CS 80541 86020 POITIERS CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de l'acquisition de son caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut également être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.